



# FLOREAL

Forêt Privée de Lorraine Et Alsace

Juin 2011 - N° 85

PARUTION TRIMESTRIELLE



Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

## Edito

### SOMMAIRE

#### Edito :

Au revoir, Monsieur l'Administrateur. p 1

#### Actualités : Colloque à Nancy

La télédétection forestière..... p 2-3

#### Economie : Destination Chine

Les scieurs lorrains et l'usine du monde..... p 4

#### Homme des bois : Jean-Luc Cremel

Syndiqué et candidat en 54..... p 5

#### Technique : Après les herbicides...

Le naturel revient au galop..... p 6-7

#### Autour de nous : Mécanisation

Pour les feuillus, utopie ou réalité ?... p 8

#### Parole aux syndicats :

Vincent Ott pour l'Alsace..... p 9

#### Arbre au vert : Basses Vosges

Eviter l'ensablement des rivières (suite)..... p 10

#### Au coin du bois : "Rencontrons-nous"

Le pissode et d'autres..... p 11

#### De feuilles en aiguilles :

Nos brèves..... p 12

## Au revoir, Monsieur l'Administrateur !

*Au-delà du titre d'Administrateur, qui pouvait paraître flatteur, se cachait un rôle et des fonctions importantes pour le propriétaire forestier qui avait été élu pour un mandat de six ans au sein du Conseil d'Administration du CRPF par les propriétaires de plus de 4 hectares. Il méritait d'être soutenu et encouragé.*

**J**usqu'aux nouvelles élections de juin 2011, les Centres Régionaux de la Propriété forestière (CRPF) sont administrés par un conseil de propriétaires privés élus au sein de leurs organismes forestiers. Une feuille de route a été tracée de façon claire par le CRPF de Lorraine-Alsace, sous la forme d'un Vade-mecum fixant les fonctions et les rôles des Administrateurs. A noter que les tandems techniciens-administrateurs, en harmonie avec les ingénieurs, sont une caractéristique du travail en équipe prôné par le CRPF, gage certain d'un résultat probant.

**A**u-delà de la représentation dans les nombreuses commissions administratives ou spécialisées comme la chasse, l'économie, les paysages et les sites, l'Information, communication et formation, la sylviculture, le regroupement foncier, l'Administrateur départemental agit au sein même des commissions internes. Il est ainsi amené à présenter, lors des quatre conseils annuels, les Plans Simples de Gestion (PSG) pour les forêts de son département. Préparés par son ingénieur et son technicien au cours des visites d'instruction chez le propriétaire concerné, c'est une centaine de PSG qui est présentée chaque année à l'agrément du Centre.

**M**embre à part entière de la Chambre d'Agriculture de son département, où il est finalement "le seul arbre au milieu des prés", il lui faut imposer aux agriculteurs le concept original et primordial d'un "espace rural regroupant agriculture et forêt". Ce n'est pas évident. Pourtant, ce concept est absolument nécessaire pour une ruralité complémentaire, au-delà des seules vues pécuniaires. Forestiers et agriculteurs ne peuvent être mis dos à dos.

**D**evant un tel programme d'activités, ce pourrait être la déroute. Eh bien non ! La passion de la forêt entraîne les bonnes volontés, les courageux, les "mordus" qui ne craignent pas les 140 jours consacrés, bon an, mal an, à l'exercice de leur mandat d'Administrateur pour la cause forestière, sans autre compensation que celle de savoir qu'ils ont aidé à produire un bien renouvelable et participé à la beauté de la création.

**T**el fut le programme de travail qui personnellement me motiva pendant toute la durée de mon mandat, renouvelé durant 18 ans, dont je garderai un souvenir ému grâce à la richesse des contacts et des responsabilités glanés tout au long de la découverte de ce nouveau métier, celui de "forestier".

*Après ces nouvelles élections, l'Administrateur devient Conseiller. Alors "Bonjour, Monsieur le nouveau Conseiller" !*

Philippe Bernard-Michel  
Président de la Commission I.C.F.  
Vice-Président du CRPF



# Actualités

## Colloque du 5 avril 2011 à Nancy : l'état de l'art en matière de télédétection forestière

*Le Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.) de Lorraine-Alsace avait mis les petits plats dans les grands en organisant ce colloque très attendu dans le prestigieux Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy. Une journée qui aura mobilisé plus de quatre-vingts personnes parmi lesquelles des responsables de la Forêt privée et publique, des ingénieurs en charge des inventaires forestiers, des chercheurs, des universitaires et des représentants de la filière bois des quatre pays concernés par le projet européen Regiowood (France, Allemagne, Belgique et Luxembourg).*

Grâce aux récents travaux réalisés dans le cadre de Regiowood par les Universités de Trèves (Allemagne) et Strasbourg, ce rendez-vous précurseur en matière de télédétection forestière a permis de montrer les apports de cette technique pour le monde forestier, ainsi que les perspectives à court et moyen terme.



*Jean-Michel Hénon, Directeur du C.R.P.F. de Lorraine-Alsace, est convaincu que cette technique est appelée à s'imposer rapidement.*

### Deux finalités différentes, mais des démarches comparables

La Lorraine et la Rhénanie-Palatinat ont entrepris des études très dissemblables, pour autant la télédétection forestière les réunit, remplissant parfaitement sa mission.

**En Lorraine**, plus spécifiquement au cœur du massif vosgien, l'interrogation majeure du secteur tient à la capacité de la forêt à répondre à des besoins en résineux qui croissent régulièrement depuis 2004-2005. La forêt privée y est certes minoritaire, mais les études le démontrent, elle est un gisement conséquent. La perdre serait désastreux. Or les opérateurs de la forêt privée, C.R.P.F. et Cosylval, pressentaient que le volume de la forêt privée tendait à s'atténuer dans ce secteur.

Au travers de certaines de ses actions, comme l'identification et la mobilisation des petites propriétés forestières privées, ou encore sa volonté d'évaluer la ressource bois en Grande Région, le projet européen Interreg "Regiowood" était naturellement voué à innover et à faire appel à des technologies prometteuses, bien qu'encore assez peu connues, telles que la télédétection. Testant bien avant beaucoup d'autres ces nouveaux outils, Regiowood a permis de notables avancées en France, plus précisément sur le territoire du massif vosgien, et en Allemagne, au sein du land de Rhénanie-Palatinat.

### La technologie Lidar expérimentée par l'ONF Lorraine

Thomas Kochert, responsable SIG Lorraine, a également présenté les travaux menés par l'ONF, en lien avec différents partenaires du monde de la recherche. Il en ressort clairement que l'utilisation de la lumière laser -le procédé Lidar- ouvre des perspectives fabuleuses au monde forestier. Cette technologie, pleinement opérationnelle, permet de mesurer et spatialiser la hauteur des peuplements. Un atout indéniable pour élaborer une carte d'intervention, mesurer l'impact des méthodes d'exploitation sur la croissance des semis... Le champ du possible semble sans fin.

## Une recherche de pointe qui avance à grands pas

Derrière ce défi du programme Regiowood, on retrouve des experts mondialement reconnus en matière de traitement d'images satellitaires : l'Université de Trèves et le SERTIT (Service Régional de Traitement d'Image et de Télédétection), lié à l'Université de Strasbourg.

À l'occasion de ce premier travail entre chercheurs et forestiers, les deux universités ont posé les jalons de leurs futures ambitions, tant le potentiel de développement de la télédétection forestière semble encore énorme.

Aujourd'hui, suite de cet instructif colloque, de grandes questions demeurent quant au positionnement de ces techniques nouvelles par rapport à des démarches éprouvées, les inventaires de terrain en tête. Certains les voient évoluer en complémentarité, d'autres prédisent un passage rapide vers le tout télédétection satellitaire. Nous verrons...

En revanche, ce qui est certain, c'est que les progrès des chercheurs sont constants et particulièrement prometteurs. Au-delà du simple cliché satellitaire, la spectrographie est un puissant allié pour une différenciation fine des essences et de leur évolution.

Le "Graal" paraît à portée de main, à savoir différencier finement les peuplements en distinguant par exemple petits, moyens et gros bois pour aborder une dimension attendue de tous : l'approche des volumes.

Regiowood aura permis de planter une première graine, en espérant que les travaux des chercheurs associés à ce programme Interreg IV A continuent à fortifier cette jeune pousse jusqu'à en faire une référence.

Pour en savoir plus :

- [www.crfp.fr](http://www.crfp.fr) (rubrique "Lorraine-Alsace")
- [www.regiowood.eu](http://www.regiowood.eu)

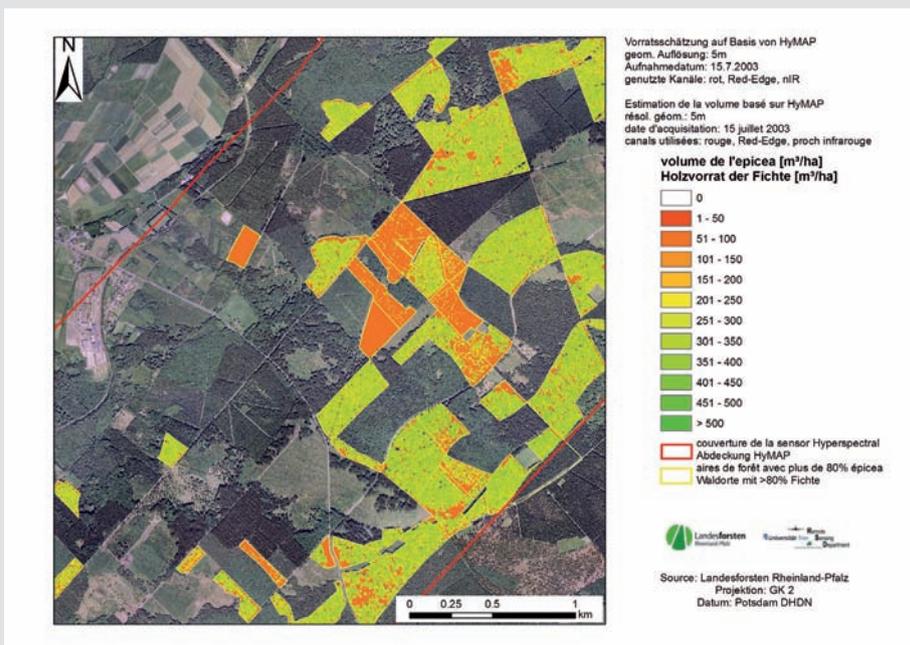


*Sascha Nink, chercheur à l'Université de Trèves, a mis l'accent sur la complémentarité entre la photo satellite et la spectrographie.*

La télédétection, associée à des confirmations terrain, a permis de lever le doute avec une fiabilité stupéfiante (de l'ordre de 90 à 95 % entre l'analyse satellitaire et la réalité de terrain). On a pu suivre très facilement l'évolution de ce que les Vosgiens appellent les "hagis", ces petites parcelles, agricoles dans le passé, et désormais boisées pour l'essentiel en épicéa, et constater qu'entre 2003 et 2009, ces surfaces étaient effectivement en voie de raréfaction. Et cerise sur le gâteau, la télédétection a permis de localiser précisément les surfaces en moins et d'en tirer les conclusions : près de 75 % ne sont pas reboisées ! (NDLR : Floreal a déjà évoqué ces résultats dans le n° 83 ; il est désormais urgent de mettre en place des mesures pour inverser le cours des choses !).

**En Rhénanie-Palatinat**, la demande en bois construction n'est pas moindre qu'ailleurs et les producteurs sont mis sous pression. Dans ce land particulièrement boisé, le Landesforsten Rheinland-Pfalz -équivalent de l'ONF- a entre autres objectifs de connaître au mieux la petite forêt privée, car c'est là que réside encore une possibilité de récolte supplémentaire.

Le travail d'inventaire de ces parcelles sur le terrain est long, cher et fastidieux. La télédétection se révèle beaucoup plus rapide et surtout incomparablement plus économique. Fort de son expérience, le Landesforsten Rheinland-Pfalz a mesuré le gain financier imputable à la télédétection : il réalise une économie de l'ordre de 12 euros par hectare pour connaître avec précision ces parcelles, une somme considérable ! Dans le cadre du projet Regiowood, cette administration souhaite dorénavant quadriller tout le land de Rhénanie-Palatinat.



*Estimation du volume d'épicéas dans une partie du Hunsrück, massif montagneux de Rhénanie-Palatinat.*

Frédéric Castaing  
Chargé de communication à RND (organisme de développement wallon de ressources naturelles, chef de file du projet Regiowood)



# Economie

## Les scieurs lorrains et l'usine du monde

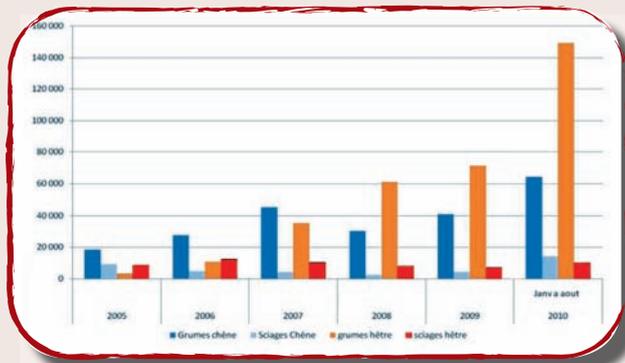
*Le phénomène est bien connu : la Chine et plus généralement, l'Extrême Orient, est la grande importatrice de nos grumes de feuillus : aujourd'hui, jusqu'à 60 % des Chênes et Hêtres exploités en Lorraine, prennent cette destination.*

*Cela permet certes des débouchés pour les propriétaires, mais fragilise grandement les scieurs locaux. Trois d'entre eux ont décidé de réagir et de s'organiser pour exporter, non des grumes mais des sciages, afin de tenter de préserver emplois et entreprises locales.*

Il ne faut pas se voiler la face, c'est aujourd'hui en Chine que se décident les prix, les débouchés, voire l'avenir de nos forêts feuillues.

"L'Empire du milieu" aurait ainsi importé en 2007, 30 millions de m<sup>3</sup> de grumes et 10 millions de sciages en provenance de toutes les grandes régions forestières du monde ; le tiers de ces volumes est utilisé localement, les deux autres tiers, après transformation, sont ré-exportés vers les grands pays occidentaux.

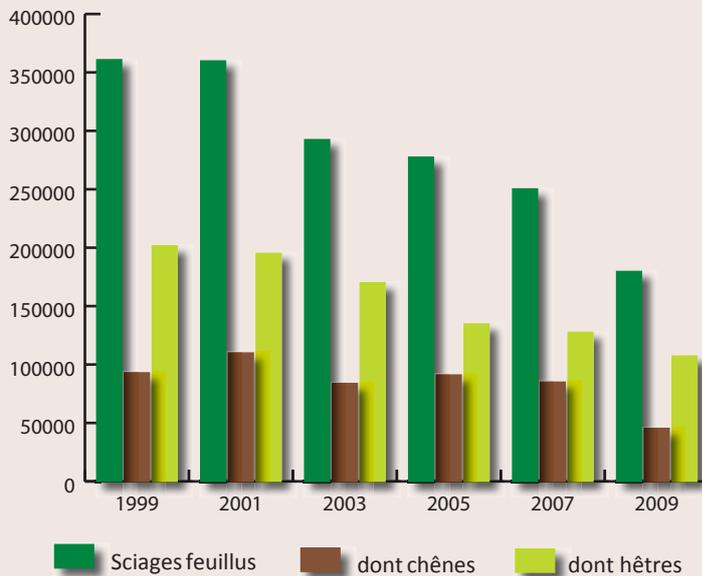
S'agissant des seules grumes de Chêne et Hêtre, les volumes importés totalisant près de 3 millions de m<sup>3</sup> en provenance, en premier lieu, de l'Union Européenne et dans une moindre mesure, de la Russie qui, en réaction, a instauré une taxe à l'exportation.



*"Imports chinoises depuis la France en m³"  
(Source Revue Info Express n° 5)*

Depuis 15 ans, en France, les grands débouchés traditionnels du bois feuillu -l'ameublement massif, les portes et fenêtres...- régressent et la production de sciages feuillus en France, et en Lorraine plus particulièrement, diminue notablement d'année en année depuis la tempête.

La Chine commence à s'intéresser au Hêtre dès 1996/1997, à une époque où l'on s'émerveille des bons cours obtenus. Le Hêtre tient alors la vedette sur le marché chinois avec 1,5 million de m<sup>3</sup> importés d'Europe et de France en particulier. Avec la tempête, le phénomène s'intensifie, et certains voient en l'exportation vers la Chine un Eldorado où tout est possible, notamment pour des grumes dont les qualités ne correspondent pas à la demande.



*"Evolution des sciages feuillus en Lorraine" (source Draaf)*

Le marché du Hêtre devient inféodé à la Chine, et l'on sait ce qu'il en est advenu lorsque les importations furent brutalement interrompues : le Hêtre ne s'est toujours pas relevé de la casse de l'outil de production.

C'est pour éviter la même spirale que trois scieurs lorrains (Chêne de l'Est, Ciolli, Scierie du Rupt-de-Mad), au sein du Gipeb-Lor, veulent substituer à l'exportation de grumes, l'exportation de sciages de Chêne et Hêtre.

Il s'agit donc de réaliser le sciage dans les scieries lorraines et vendre ainsi un produit semi-fini outre pacifique. Si l'on sait qu'il existe un marché haut de gamme que la Chine ne sait pas satisfaire, la démarche n'est pas aussi irréaliste qu'il y paraît au premier abord !

Grâce à des financements conjoints de la Région, de l'Europe et de l'Etat, un bureau de vente-relais a pu être mis en place à Pékin pour promouvoir les sciages lorrains et passer des accords commerciaux.

Malgré toutes les difficultés que l'on peut imaginer, la première année avec 3.000 m<sup>3</sup> de sciages -équivalant à 9.000 m<sup>3</sup> de grumes- est plutôt encourageante et laisse entrevoir des perspectives : l'objectif est, d'ici deux ans, de doubler les ventes de sciages et d'initier la même démarche pour des produits finis, tels que le parquet.

Reste une question qui taraude les professionnels : même avec une main d'œuvre peu coûteuse, les niveaux de prix des produits transformés revenant sur le marché français semblent correspondre à de la vente à perte. Pour quelles raisons ? Volonté de casser l'industrie locale ou système permettant "la multiplication des pains" des bois certifiés ? dans tous les cas, pour nourrir le dragon, il faut se munir d'une longue cuillère !



# Homme des bois

**Jean-Luc Cremel**  
candidat au poste de conseiller du C.R.P.F.  
pour la Meurthe-et-Moselle

*Jean-Luc Cremel a 54 ans. Militaire en retraite, il est propriétaire de 25 ha en Meurthe-et-Moselle, à Frémonville aux confins de la Moselle et des Vosges. Ses forêts, il les aime et il les soigne ! Déjà bien engagé dans le syndicat "Forestiers Privés 54" et les actions en petite forêt menées dans le sud-lunévillois, il nous livre sa façon de "vivre la forêt" et nous explique l'engagement qu'il s'appête à prendre en tant que conseiller au CRPF.*

*Après avoir été élu administrateur du syndicat 54 en 2008, vous vous présentez -sous l'égide du syndicat 54- comme administrateur suppléant de Marie-Alix de Sars aux prochaines élections du CRPF. Comment vous engagez-vous dans cette nouvelle fonction ?*

En tant que "conseiller" (la nouvelle dénomination qui remplace celle d'administrateur"), je souhaite tout naturellement conseiller, représenter et défendre les propriétaires et plus particulièrement les petits et les moyens. J'aimerais aussi les encourager à rédiger des documents de gestion durable. J'ai moi-même déposé un plan de gestion volontaire. Nous sommes propriétaires d'un bien dont la gestion se fait sur le long terme, il faut être visionnaire pour le devenir de nos forêts. Elles sont belles mais fragiles et menacées (tempête, risques phytosanitaires, dégâts de gibier,...). Je souhaite aussi faire connaître plus largement le CRPF et ceux qui y travaillent.

*Vous avez aujourd'hui 25 ha mais, au tout début, vous étiez ce que l'on nomme "un petit propriétaire" puisque vous aviez hérité d'1 ha en 3 parcelles. Vous connaissez donc bien la problématique des petites parcelles et du regroupement foncier ?*

Le regroupement foncier demande du temps, de la patience. La politique forestière semble vouloir le favoriser. Ainsi, lors de vente de parcelles, ce droit de préférence en faveur des propriétaires de parcelles contiguës est vraiment une bonne chose, même si quelques détails doivent être améliorés. Bien sûr, il faut s'en servir de façon intelligente, pas pour faire augmenter les prix ! Et puis, parallèlement, on se heurte à des décrets qui sont contreproductifs. Ainsi celui du 17 février 2011 qui a presque doublé les frais de notaire, les faisant passer, pour une simple transaction, de 450 à 801 € ! Inutile de préciser que pour les petites parcelles, les frais d'actes sont supérieurs à l'achat lui-même ! Bien sûr, la solution est de grouper plusieurs parcelles sur un seul acte, mais ce n'est pas toujours possible.

*Le Fogefor vous a permis d'acquérir de nombreuses connaissances dans les deux sens du terme, en matière de savoir et en relations humaines. Une expérience enrichissante que vous conseillez ?*

C'est une expérience excellente. Je pense d'ailleurs que ce devrait être un passage obligé avant toute prise de responsabilité dans une structure forestière.

On a la chance de recevoir de nombreux enseignements, prodigués par des praticiens confirmés. Le fait que nous soyons petit ou gros propriétaire n'est jamais abordé. Le seul fait d'acquérir, en groupe, ces connaissances crée des liens.

Nous souhaitons tous continuer à nous retrouver pour apprendre. Je pense aussi que c'est dans les Fogefor d'aujourd'hui que se trouvent les responsables forestiers de demain !

*Vous vous investissez aussi dans la démarche "Plan de développement de massif" (PDM) du sud lunévillois ?*

Je suis "délégué cantonal" du syndicat forestier de Meurthe-et-Moselle pour le canton de Blâmont. C'est à ce titre que je participe au comité de pilotage du PDM. Je me suis engagé à sensibiliser les propriétaires.

Je prends contact avec eux et les guide ensuite vers Alban Depaix, chargé au CRPF, de ces actions en petite forêt privée morcelée.

*Vous travaillez dans votre forêt, vous surveillez l'état sanitaire de vos peuplements, vous êtes un jeune retraité de l'armée, forestier à plein temps ?*

Forestier à plein temps, oui et cela me plaît ! Je taille, élague, tronçonne, exploite. Je viens même d'acheter une pince de débardage. Je "soigne" ma forêt, mais en ce moment, j'ai un gros souci avec le chalara fraxinea qui sévit sur mes frênes. Les rameaux séchent, les semis meurent. J'ai dû programmer des coupes sanitaires d'urgence.

*Il est difficile de ne pas parler de ce sujet brûlant, la chasse et les dégâts de gibier. Vous souhaitez que les chasseurs soient "un peu forestiers". Vous pensez qu'ils ne le sont pas du tout ?*

Les dégâts sont là, on les constate tous les jours et les protections coûtent cher. J'ai des frênes et des hêtres qui sont tellement abroutis qu'à 10 ans, ils font 30 cm de haut ! J'ai protégé une plantation de peupliers de 4 ha : cela en a doublé le prix et même avec les protections, le cerf a détruit 25 % des plants ! Je souhaite une forte augmentation des attributions de plan de tir. En Meurthe-et-Moselle, le seuil des ACCA est à 40 ha, donc avec mes 25 ha, je suis privé de mon droit de chasse et des revenus. Le prix moyen de location à l'ha est de 20 à 30 €/an. L'Acca me verse 1,30 €/ha/an. Comparez les revenus de chasse ! Sur 41 ha, c'est environ 1.000 € et sur 39 ha, 50,70 € ! Et je connais même des ACCA qui ne versent rien ! Les chasseurs doivent intégrer la notion d'équilibre sylvo-cynégétique ; c'est l'avenir de nos forêts qui est en jeu !



# Technique

## Le naturel revient au galop !

*Le contrôle de la végétation herbacée, lors des régénérations ou plantations forestières, est indispensable pour l'installation et le développement des jeunes plants. Les herbicides ont été utilisés pour obtenir une maîtrise sélective de cette végétation. Depuis quelques années, on observe une diminution des herbicides autorisés en forêt. Les gestionnaires sont désormais confrontés à une question nouvelle : comment supprimer ou maîtriser une végétation concurrente, sans herbicides ? Des expérimentations sont en cours pour trouver des méthodes alternatives efficaces, nous allons le découvrir ici.*

Le renouvellement ou la création des peuplements forestiers s'est toujours trouvé face à une contrainte majeure : la maîtrise de la végétation herbacée qui concurrence l'installation des semis ou des jeunes plants. A partir des années 1970, les herbicides ont commencé à transiter du milieu agricole vers la forêt. Des stratégies d'utilisation efficaces ont été mises au point. Des molécules et des usages spécifiques ont été élaborés pour le milieu forestier.

### Phytocides, la fin de l'heure de gloire !

Actuellement, au niveau européen comme français, les herbicides en forêt sont en nette régression pour de multiples raisons, souvent dictées par des motivations environnementales, ou économiques. De plus en plus, le législateur impose le retrait de certaines molécules utilisées en forêt, sans pour autant qu'il soit proposé de molécule de substitution aux gestionnaires. Quelques exemples récents : la disparition du dalapon qui maîtrisait parfaitement les graminées, les joncs et les carex dans les jeunes peuplements en régénération. Cette matière active a été retirée sans qu'il y ait un produit au spectre d'activité équivalent et à coût réduit. Plus récemment encore, le retrait de l'hexazinone, utilisé largement dans les reboisements résineux. L'asulame, matière active la plus utilisée actuellement en forêt, est en suspens.

Sur simple demande au CRPF, ou sur son site, vous obtiendrez le tableau actualisé publié par l'INRA, des herbicides homologués pour les nouveaux usages en forêt. Ce tableau renseigne sur les autorisations de mise sur le marché, mais n'est pas un outil de prescription. En effet, Il comporte une liste de spécialités commerciales homologuées bien fournie, mais le nombre de spécialités effectivement commercialisées est beaucoup plus restreint : les herbicides ne sont pas toujours disponibles... De plus, la liste des matières actives utilisables se réduit d'année en année.

Allons-nous vers une disparition à moyen terme, des herbicides en forêt ?

Pas d'affolement, il existe des alternatives aux herbicides, efficaces, et surtout respectueuses du milieu naturel et tenant compte du coût de la main-d'oeuvre.

### Réduire la compétition

Pour négocier ce virage serré, on a commencé par créer une équipe de "recherche-développement" au sein du Lerfob de l'INRA de Nancy (voir Floreal n° 81, rubrique "Autour de nous"). Des études ont démarré en 2008 sur des sites expérimentaux, pour tester des stratégies alternatives de maîtrise des grands types de végétation concurrente (molinie, fougère aigle, fétuque géante, ...).

La végétation herbacée, notamment, exerce une compétition sur les semis ou plants, qui peut compromettre l'avenir du futur peuplement.

La compétition s'exerce fréquemment sur la lumière, l'eau, les éléments nutritifs. On oublie souvent les effets mécaniques (écrasement ou déformation par la ronce, la fougère aigle, la clématite, le chèvrefeuille...), les effets toxiques induits par certaines plantes (molinie, callune, crin végétal) sur leurs voisines, et les conséquences sanitaires (maladies consécutives à l'affaiblissement, pullulation des rongeurs dans les graminées).

L'absence de compétition améliore fortement le taux de reprise. Par exemple, dans une plantation de chêne sessile envahie de canche cespiteuse, on constate au cours des deux premières années, un gain de croissance de 200 % chez les arbres désherbés, par rapport au témoin non désherbé.

Inutile de désherber la totalité de la parcelle forestière, mais suffisamment d'espace vital autour du plant (1m<sup>2</sup> mis "hors compétition") !



### Les enseignements du passé

Les forestiers du début du XX<sup>ème</sup> siècle savaient régénérer les forêts, semer des espèces nouvelles, désherber les plants. Les herbicides n'existaient pas encore et pourtant leurs forêts sont bien là. Tout le travail de désherbage était réalisé à la main par des équipes d'ouvriers, souvent des agriculteurs, qui venaient travailler en morte saison en forêt pour compléter leurs revenus. Ils piochaient et binaient sous les semenciers, ou dans les plantations, pour éliminer la végétation et particulièrement les graminées. Les témoignages sont nombreux à ce sujet en Lorraine (Forêt de Champenoux, d'Amance, etc...).

D'autres témoignages en Alsace (Forêt de la Hardt) et en Allemagne, attestent de semis de pins sylvestres, mélangés à de l'avoine ou à du seigle. Les épis étaient récoltés à la faucille, la paille restait sur pied et servait de couvre-sol pour l'année suivante. Les semis se développaient alors dans un milieu mieux protégé des conditions estivales. La concurrence herbacée était limitée par la paille, plaquée au sol par la neige de l'hiver. Les forestiers du siècle dernier avaient compris le rôle négatif de la concurrence. Sans explications scientifiques, ils ont su apporter des réponses efficaces, avec les moyens de l'époque.

Comment diminuer la compétition sans herbicide ? Serait-ce un défi pour notre XXI<sup>ème</sup> siècle à peine commencé ? Deux grandes directions sont prises par l'équipe de recherche, l'une végétale, l'autre mécanique.

### Vers une alternative aux herbicides : la couverture végétale

L'idée principale est simple : remplacer la végétation concurrente locale par une végétation non compétitive. C'est le principe des semis d'avoine et de pin.

La mise en lumière du sol lors de la phase de renouvellement du peuplement, favorise la germination du stock de graines présent depuis plusieurs dizaines d'années. Tout se passe alors très vite. Un sol nu, sous forêt, peut se retrouver en une ou deux années, après la coupe définitive, recouvert de végétation herbacée, a priori parfaitement adaptée au milieu.

On empêche l'installation de la végétation naturelle concurrente en provoquant une occupation de l'espace plus rapide par d'autres espèces. Pour cela, on réalise un semis de plantes de couverture capables de germer et de se développer immédiatement, sans freiner la croissance des semis ou plants. Cette couverture ne doit pas être durable pour ne pas transformer le milieu, mais accompagner les 2 ou 3 premières années du plant, puis disparaître ensuite au profit de la végétation naturelle qui va réapparaître. On aura provoqué une substitution de flore contrôlée et temporaire. Un vrai casse-tête !



Cette technique demande encore des expérimentations. Des questions sont néanmoins déjà résolues :

- Le mélange d'espèces : nécessité de semer un mélange de 6 à 8 plantes herbacées bien adaptées à la station.
- Le choix des espèces : les mélanges prêts à l'emploi, utilisés en agriculture, ne répondent pas aux attentes des forestiers. Pas question, par exemple, d'avoir recours aux topinambours et céréales appétantes pour les cervidés ! Plus les besoins en eau des plantes introduites seront faibles, mieux se portera le plant. En milieu forestier, on s'orienterait plutôt vers un choix d'espèces naturellement présentes sur le site (alliaire, digitale pourpre, séneçon de Fuchs, aspérule odorante, millepertuis, stellaire holostée, etc...).

### L'alternative mécanique

Des outils innovants, actionnés par une mini-pelle, ont été inventés récemment par un entrepreneur lorrain ingénieux, rôdé aux travaux forestiers, Claude Becker (Toul - 54200), en collaboration avec l'équipe MGVF. La mini-pelle est un engin très maniable. Son train de chenilles en caoutchouc réduit fortement le compactage des sols. La finesse du travail et le respect du milieu permettent de comparer son action à un travail manuel, réalisé autour du plant, là justement où il est impératif de travailler.



Une expérimentation a été installée au printemps 2009 dans une hêtraie-sapinière de moyenne montagne en phase de régénération bloquée par des graminées (Fétuque géante), sur sol granitique.

2 outils sont testés, chacun étant monté au bout du bras de la mini-pelle : la pioche-herse, composée d'un fer plat triangulaire équipé de 6 dents de 0,30 m de haut, légèrement recourbées, et le scarificateur réversible, avec 3 dents principales d'une hauteur de 0,40 m et 2 dents plus petites, fixées parallèlement sur un axe. Tous deux éliminent la végétation herbacée ou semi-ligneuse (bruyères, fougères, ronces,...) et travaillent le sol localement.



Les premiers résultats sont prometteurs, tant au niveau de l'arrivée massive des semis que de l'installation d'une flore accompagnatrice non concurrente (digitale pourpre après graminée).

Végétales, mécaniques, les idées ne manquent pas pour oublier les herbicides. A suivre !



# Autour de nous

## La mécanisation de l'exploitation des feuillus, utopie ou réalité ?

*La récolte mécanisée des résineux est désormais "chose classique". Celle des feuillus est un enjeu aussi important, et un état des lieux de ce dossier a été réalisé dans le cadre du programme interreg Regiowood. Le défi : améliorer la rentabilité souvent délicate des premières éclaircies et garantir ainsi l'avenir sylvicole du peuplement, qui se joue en grande partie, on le sait bien, lors de ces opérations.*



### Travailler dans le feuillu, oui, mais avec du matériel adapté !

Toutefois, ne croyez pas qu'il suffise de prendre une tête abatteuse, communément utilisée pour l'exploitation des peuplements résineux, pour pénétrer dans les peuplements feuillus et exploiter les bois ! Les feuillus possèdent leurs propres spécificités : bois plus lourd et plus dur que celui des résineux, houppier plus développé, branches plus grosses et insertion plus irrégulière, troncs souvent flexueux, cépées de taillis parfois très denses, sous-bois fréquemment présent.

La mécanisation de l'exploitation en feuillu demande donc un matériel adapté. Celui-ci, notamment la tête de bûcheronnage, est soumis à de fortes sollicitations, en particulier lors de la phase d'ébranchage. Il doit donc être robuste pour limiter l'usure prématurée et les pannes. En 2011, il n'existe pas encore de têtes développées spécifiquement pour les essences feuillues d'Europe Centrale. Les têtes disponibles sont toutes des têtes résineuses, parfois modifiées pour les rendre un peu plus opérationnelles en feuillus.

La rentabilité d'un chantier mécanisé en feuillu dépend aussi beaucoup du terrain, du peuplement et du type d'opération de récolte.

### Un élément clé de la réussite : le pilote de l'abatteuse !

Le bûcheronnage des feuillus requiert une très grande technicité de la part du pilote. Le travail, moins automatisé qu'en résineux, demande beaucoup plus d'attention pour réaliser un bon tri des produits et éviter les casses et les blessures aux arbres réservés. Le rendement moyen observé sur les chantiers est très variable : de 5 à 13 m<sup>3</sup> par heure. Il est en général inférieur à celui observé dans des peuplements résineux, 1,5 à 2 fois plus élevé à volume unitaire identique.

### Petit tour dans les régions

En Lorraine, l'arrivée massive de jeunes peuplements de futaie régulière au stade de la première éclaircie laisse entrevoir une révolution à opérer en matière de modes d'exploitation.

Au Luxembourg, la mécanisation de la récolte en peuplement feuillus est pour le moment quasi inexistante. Plusieurs raisons importantes sont en cause, dont l'absence de grandes surfaces de jeunes peuplements feuillus et l'existence d'un grand potentiel de bois-énergie en forêt privée sous forme de taillis de chêne.

En Wallonie, la mécanisation feuillue est très peu utilisée. Pourtant, 50 % de la forêt wallonne est feuillue. Le potentiel existe, mais il s'agit principalement de forêts jardinées d'essences variées, ce qui complique la récolte mécanisée en termes de rentabilité. Cependant, des méthodes combinées Homme-Machine ont déjà été expérimentées dans la récolte des houppiers pour la valorisation des bois de trituration.

### Un cas pratique vosgien à Darney

Une journée de démonstration d'exploitation mécanisée d'une seconde éclaircie dans une jeune futaie de hêtre a été organisée par l'O.N.F. le 5 novembre 2009, à Darney (département des Vosges). Deux modalités d'éclaircies (sylviculture par détournement d'arbre et sylviculture de peuplement) ont été exploitées avec une abatteuse munie d'une tête d'abattage Ponsse H73.

On constate une faible productivité du bûcheronnage mécanisé, soit 35 m<sup>3</sup>/jour contrairement aux 50 à 100 m<sup>3</sup>/jour dans des peuplements résineux. On remarque un taux d'arbres blessés relativement important de 26 % dans la zone de détournement (20% dans la zone exploitée en plein), alors qu'il est habituellement de 3 à 6%. Dans la zone de détournement, la probabilité de blesser un arbre est corrélée à la fréquence de travail autour de l'arbre objectif. Ce taux élevé est notamment imputable à une densité de tiges très élevée ne facilitant pas le passage de la tête, elle-même encombrante.

En conclusion, la mécanisation des jeunes futaies de hêtre et de chêne dès la seconde éclaircie reste une niche potentielle favorable si les peuplements ont bénéficié d'une première éclaircie suffisamment dynamique.



La mécanisation feuillue restera donc relativement marginale tant que les têtes d'abatteuses ne seront pas adaptées aux bois de plus grosses dimensions. Mais, parallèlement à ce souci technique, la pénurie de main d'œuvre qualifiée en bûcheronnage pourrait favoriser son développement dans les années à venir.



# Parole aux Syndicats

## Les naturalistes alsaciens votent une motion contre nature sur la forêt...

*Lors de son assemblée générale du 9 avril dernier, la fédération d'associations de protection de la nature, Alsace Nature, a voté une motion sur la forêt qui tient les forestiers publics et privés pour responsables de productivisme aggravé mettant en péril la biodiversité des forêts. Cette motion en 10 points a été envoyée aux élus régionaux. Elle va à l'encontre d'une économie forestière compétitive, du droit de propriété et même de l'environnement.*

Assez des "y a qu'à", "il suffit de" ou "il faut que". Qui travaille en forêt ? Qui prend les risques économiques d'investir dans une plantation, ou une desserte forestière ? Même si certaines revendications sont légitimes, bon nombre vont à l'encontre des propriétaires de forêts, qu'ils soient publics ou privés.

### La demande d'Alsace Nature

Prenons comme exemples trois points de cette motion afin que nos lecteurs puissent se rendre compte du caractère dogmatique et anti-économique de certaines mesures :

- ▲ Alsace Nature demande que "soit généralisée une sylviculture orientée vers la production de très gros bois". Facile à dire, mais qui prend les risques économiques de faire grossir ses bois en cette période de perturbations climatiques où les coups de vents se multiplient, où les sécheresses sont plus nombreuses ? Le propriétaire doit s'adapter, y compris à la demande industrielle qui paie d'ailleurs plus cher les classes 2 et 3 (diamètre 20 à 35 cm). Pourquoi le propriétaire vendrait-il ses bois moins cher ? Dans ce cas, Alsace Nature accepterait-elle de prendre en charge la différence ?
- ▲ Alsace Nature demande "une réorientation des subventions de la Région qui favorisent actuellement le regroupement des parcelles". Sachant que la surface moyenne des forêts privées en Alsace est de 0,7 ha en plusieurs éléments souvent non contigus, il est inconcevable de gérer ces forêts de manière durable. La bourse foncière a fait ses preuves et reste un outil précieux pour les propriétaires, en permettant un transfert des propriétés délaissées à des forestiers motivés. Alsace Nature préférerait que ces petites forêts restent en l'état, favorisant ainsi une mosaïque d'écosystèmes et "la biodiversité qui va avec". Les forêts seraient, dans ce cas, abandonnées et le bois ne sortirait plus. La fixation du carbone serait donc limitée, contrairement à une sylviculture dynamique. La sylviculture que nous préconisons et pratiquons aujourd'hui n'entraîne pas une baisse de la biodiversité, mais l'augmente par les éclaircies et coupes qui apportent la lumière au sol, source de vie végétale et animale. Nous préférons laisser quelques gros bois morts à l'ha plutôt que de sacrifier des milliers d'ha de forêt de production. Qui plus est, les forêts, si elles étaient laissées à l'abandon, deviendraient inhospitalières et dangereuses pour les visiteurs, promeneurs, chasseurs, ou ramasseurs de champignons. Dans une telle situation, qui assumerait le risque d'accidents ? Le propriétaire, toujours lui. Et même s'il s'assurait, évidemment à ses frais, il ne se prémunirait pas, malgré cela, contre les risques de poursuite pénale.
- ▲ Alsace Nature demande également de "faire appel à la régénération naturelle et non à des introductions d'essences ne faisant pas partie de la flore locale". Comment allons-nous renouveler nos peuplements, en misant sur les essences locales qui ne seront peut-être plus adaptées en raison du changement climatique ?



Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

Le forestier doit en tenir compte. Alors que les constructions bois se multiplient en Alsace, mélèze, douglas et robinier, essences imputrescibles adaptées en menuiserie extérieure, seraient à bannir. Faut-il traiter chimiquement nos essences locales ? Faut-il importer des essences exotiques et aboutir aux abus des forêts tropicales ? Et nos pépiniéristes, que vont-ils devenir ? Alsace Nature ne s'en soucie guère, comme de l'ensemble de l'emploi de notre filière (20.000 emplois en Alsace).

### Quand Alsace nature se trompe de partenaire

Dans le dossier brûlant du déséquilibre forêt/gibier constaté dans le massif du Donon par une étude scientifique encadrée par l'ONCFS et le CEMAGREF, Alsace Nature a soutenu les chasseurs en manifestant à leur côté le 5 février à Strasbourg (cf *Floréal* n° 84 page 8). L'événement a fait la une du 20 heures sur TF1. Alors même que l'écologie est "l'étude des équilibres" Alsace Nature préfère donc sacrifier le fonctionnement naturel de l'écosystème forestier et la biodiversité végétale en mettant en péril les essences locales comme le sapin pectiné, afin de privilégier la seule biodiversité génétique du cerf.

Nous, forestiers, nous préférons privilégier l'utilisation d'une ressource renouvelable, tant en énergie qu'en matériau. Nous préférons que nos bois alimentent les industries régionales de transformation, employeurs de main-d'œuvre locale. Nous pensons ainsi limiter d'abord les importations, sources de transports sur de longues distances, et ensuite l'utilisation de matériaux plus polluants, ou l'emploi de matériaux non renouvelables, comme le béton ou le plastique.

Nous préférons travailler en recherchant le consensus, au lieu d'imposer l'utilisation du bois partout. Gérer une futaie dense d'épicéa sur ancienne terre agricole différemment d'une hêtraie ou d'une chênaie. Hommes avant tout de terrain, nous nous adaptons à nos forêts et nous inscrivons nos actions dans le circuit économique sur le long terme, c'est sûrement cela qui fait la différence.

Que nous soyons forestiers, chasseurs ou écologistes, nous partageons le même milieu forestier. Ceci nécessite que chacun respecte les prérogatives de l'autre pour avancer. Par exemple, oui pour produire des très gros bois de chêne de qualité qui sont recherchés, non pour produire partout dans le massif vosgien des très gros bois de sapin ou d'épicéa, peu recherchés et moins bien payés aujourd'hui.



# Arbre au vert

## Eviter l'ensablement des rivières dans les Basses Vosges (suite)

*De plus en plus de sable dans les rivières des Vosges du Nord... Une responsabilité collective. On l'a rappelé dans le numéro 84 de Floreal. En forêt, ce sont surtout la création et l'utilisation de pistes et routes en terrain naturel qui provoquent les plus gros dépôts de sables que les cours d'eau évacuent difficilement. D'où, entre autres troubles, étalement de l'eau sur les terrains voisins, uniformisation des habitats aquatiques. Alors, que peut faire un propriétaire forestier pour limiter cet impact des dessertes dont les cours d'eau se passeraient bien ?*

Du bon sens et un peu d'huile de coude suffisent souvent pour réduire de nombreux problèmes d'érosion et d'ensablement !

Concernant les dessertes et les franchissements, quelques préconisations simples peuvent être retenues :

- ❑ Arrêter la création de pistes en pleine pente (*idéal autour de 3 à 6 % en terrain naturel, pas plus !*).
  - ❑ Créer et entretenir des rigoles en travers des pistes pour disperser les flux.
  - ❑ Pour les chemins qui accueillent des camions, penser, dès leur création ou lors de leur réfection, à l'empierrement. Ne pas hésiter à creuser des petits bassins décanteurs positionnés entre la piste et le cours d'eau, à la sortie d'un fossé ou d'une rigole.
  - ❑ Ne pas trop incliner les talus routiers (*1 unité de longueur pour 1 unité de hauteur*), les mettre en lumière pour accélérer leur végétalisation, ou les ensemercer (*en utilisant des mélanges de graines locales, si possible*).
  - ❑ Abandonner les anciennes pistes en fond de vallon, pensées jadis pour la traction animale, et investir davantage dans des pistes à mi-pente, qui permettent beaucoup plus de souplesse en termes d'aire de stockage.
  - ❑ Veiller à concentrer les passages sur un même point de franchissement du cours d'eau, la multiplication des ouvrages (*buses*) est source d'ensablement.
  - ❑ Pour des accès ponctuels, privilégier les passages temporaires (*tuyau en plastique PEHD, billons, rampe acier...*). Ne pas rejeter trop vite les techniques alternatives de débardage, comme le câblage, en raison du surcoût qu'elles peuvent entraîner... Faire le bon calcul à moyen terme : pas de création et d'entretien de piste, beaucoup moins de blessures dans les peuplements, meilleure gestion des rémanents...
  - ❑ Lors de la pose d'un ouvrage de franchissement, il est important d'utiliser des buses ou des ponts cadres bien calibrés (*dont la dimension est au moins égale à la largeur moyenne du cours d'eau*) et bien calés (*légèrement enfoncés, de 1/4 à 1/3 de la hauteur...*). La pente du cours d'eau doit être respectée.
- ❑ Vérifier régulièrement que l'écoulement est libre sous les ouvrages hydrauliques (*entretien des embâcles coincées dans les buses*).
- Dans la gestion courante d'un domaine forestier, d'autres bonnes pratiques peuvent se décliner :
- ❑ Laisser des rémanents sur les parterres de coupe des versants pour limiter le ruissellement.
  - ❑ Privilégier une sylviculture à couvert permanent, une parcelle rasée ou très claire sera toujours beaucoup plus sensible à l'érosion après les phases de travaux.
  - ❑ Limiter les distances de débardage dans les pentes, reboucher les ornières. Ne jamais stocker les bois sur le lit mineur ou sur les berges immédiates d'un ruisseau, car les zones de dépôt produisent beaucoup de sable avec les allers et venues des machines.
  - ❑ Veiller à ne pas encombrer le lit avec les rémanents de l'exploitation. Les branches en excès agiront comme un filtre et les sables resteront piégés en amont.
  - ❑ Interdire le passage sauvage des engins dans les cours d'eau, la destruction des berges génère beaucoup de sédiments fins.
  - ❑ Supprimer tous les ouvrages hydrauliques inutiles : anciennes prises d'eau, anciens franchissements, vieil étang en barrage sans usage... pour favoriser la libre circulation des sédiments et des poissons.
- ❑ Ne jamais faire de remblais à proximité d'un cours d'eau ou dans les zones humides (attention à la réglementation !).
  - ❑ Etre réactif face aux intempéries : il faut savoir faire arrêter les travaux !



Photo : Sébastien Morelle - PNRYN

Comme on peut le voir, les solutions sont nombreuses. Cependant certaines de ces préconisations peuvent s'avérer pertinentes à un endroit et inadaptées à un autre. Chaque dérèglement de la dynamique sédimentaire a une histoire propre et souvent complexe, une réflexion préalable approfondie est toujours gage de réussite dans une démarche de réduction de l'ensablement. N'hésitez pas à vous faire conseiller par les techniciens de rivière des collectivités (Conseils Généraux, Syndicats, Communautés de Communes), les agents de l'ONEMA, les personnels des Parcs Naturels Régionaux, ou vos conseillers habituels. Et surtout, n'oubliez pas que toute

intervention dans, ou aux abords immédiats d'un cours d'eau, peut être soumise à déclaration, ou à autorisation auprès des Directions Départementales des Territoires... même dans le cadre d'un projet d'amélioration environnementale, renseignez-vous !



# u coin du bois

## Si nous n'en retenons qu'un, c'est le pissode...

15 avril 2011, l'Association Forestière de Petitmont et Environs a organisé une journée "Rencontrons-Nous" à Cirey-sur-Vezouze (54), sur le thème : "Les problèmes phytosanitaires des résineux". Vous avez été plus d'une trentaine à participer à cette journée et autant à ne pas pouvoir venir, mais à nous demander un compte rendu.

Le sujet, qui intéresse beaucoup de propriétaires, a été présenté par Jean Poirot du Département Santé des Forêts. Il a abordé de façon simple, claire et très intéressante, les problèmes les plus couramment rencontrés chez les résineux, en insistant sur épicéa et sapin, résineux les plus représentés en Lorraine-Alsace.

La journée a commencé par un exposé en salle. L'après-midi s'est déroulée en forêt, à partir des observations concrètes suivantes :

### Sur le sapin pectiné :

- ♦ le chaudron, renflement du tronc qui peut avoir l'apparence d'un "balai de sorcière" sur les branches, souvent rencontré. Ce phénomène fragilise les arbres et déprécie la qualité du bois.
- ♦ le chermès du tronc, dû à un puceron, observé sur des arbres adultes. Les sujets atteints sont très reconnaissables par la couleur blanche de leur tronc.
- ♦ le chermès des rameaux, plutôt présent sur des jeunes sujets, au stade fourré-jeune perchis, et qui se manifeste par des déformations des aiguilles et des jaunissements.
- ♦ des traces de pissode, insecte de 8-10 mm, qui s'installe souvent après une attaque du chermès du tronc. Il est assez difficile de le détecter car il pénètre dans l'arbre en hauteur, provoquant des écoulements de résine à ce niveau. Les Allemands surveillent leurs peuplements de près, car les attaques deviennent maintenant plus fréquentes.

### Sur l'épicéa :

- ♦ la piqûre, due au scolyte liseré qui peut s'installer sur les lots de grumes abattues, dès les premières chaleurs et déprécie le bois.
- ♦ et quelques dépérissements dus à un manque d'eau en début de végétation. En effet, il arrive souvent qu'au printemps, les premiers soleils fassent transpirer l'arbre alors que l'eau est peu mobilisable dans des sols encore froids, voire gelés. Se produit alors un déficit hydrique qui se traduit par une coloration jaune, voire rouge des feuilles. Le phénomène est souvent observé chez le douglas, on parle de rougissement physiologique. Dès les premières pluies et le réchauffement du sol, tout rentre dans l'ordre.

Le douglas, quant à lui, reste l'un des résineux qui présente le moins d'attaque phytosanitaire. Pour déceler à temps d'éventuels problèmes sanitaires, rien ne vaut une visite régulière de vos parcelles.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les correspondants-observateurs de votre département !

<b>Meurthe-et-Moselle</b> .....	Jean-François Freund .....	06.71.57.65.37
<b>Meuse</b> .....	Jacques Laplanche .....	06.71.57.65.43
<b>Moselle</b> .....	Pierre Altenhoven .....	06.70.03.64.43
<b>Vosges</b> .....	Catherine Négrignat .....	06.71.57.65.48
<b>Bas-Rhin</b> .....	Maren Baumeister .....	06.71.57.65.51
<b>Haut-Rhin</b> .....	Thierry Boucheid .....	06.72.93.78.02

Michèle Flambard,  
Jean-François Freund - CRPF



# e feuilles en aiguilles

## France

### La grande faune de nos forêts

Francis Roucher, universitaire et homme de terrain, qui a appliqué pendant plus de 50 ans sur de vastes territoires les concepts de l'écologie à l'aménagement des populations de cervidés, nous délivre dans son dernier livre "La Grande Faune de nos forêts" -Edition Gerfaut, 26 rue Jacob, 75006 Paris, 23 € un message de vérité qui bouscule bon nombre de nos idées en matière de chasse et de gestion cynégétique. Ce livre accessible à tous, agréable à lire et à relire, est une bouffée d'air dans ces périodes tendues entre forestiers et chasseurs. Il doit inciter à l'optimisme tous ceux qui aiment la chasse dans le respect des populations animales et des milieux qui les abritent.

## Lorraine

### Un nouveau secrétaire général pour GIPEB-LOR

Aude Barlier prendra la direction de l'interprofession forêt-bois Lorraine "GIPEBLOR" à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Diplômée de l'ENSTIB d'Epinal et déjà en activité dans le métier de la construction bois dans notre région, elle succède à Emmanuel Cuchet, appelé à d'autres fonctions. Le CRPF souhaite, à tous deux, succès dans leurs nouvelles activités.

## Meurthe-et-Moselle

### Pierre Guillet en retraite



Entré à la Chambre d'agriculture en 1975, comme conseiller forestier, il devient, conjointement la même année, gestionnaire du Groupement des Producteurs Forestiers du Plateau Lorrain. En 1986, le président Jean Nonne confie la partie gestion à Frédéric Cordier, alors que le développement demeure le domaine de Pierre. Depuis lors, Pierre a été l'animateur de cette structure et l'un des formateurs des différents Fogefor. En 2003, il a été nommé directeur du GDF du Plateau Lorrain.

Pendant ces 35 années, il s'est investi avec efficacité et dévouement, tant dans les conseils donnés aux forestiers pour l'aménagement de leurs forêts, que dans la transmission d'une vaste culture forestière très diversifiée.

*Nous le remercions pour toutes ces années passées au service de la forêt privée et lui souhaitons une agréable retraite.*

## Meuse

### Jérémy Schneider et le PDM du pays barrois

Un nouveau secteur de sensibilisation de la petite propriété forestière (PDM) va bientôt démarrer dans le pays barrois. Jérémy Schneider, jeune technicien forestier en stage au CRPF, est en train d'en réaliser l'état des lieux et devrait en être l'animateur très prochainement.

## Moselle

### Elle est partie...

Aurore Barranco, responsable administrative depuis 20 ans au C.R.P.F., a quitté ses fonctions depuis le 14 mai dernier pour d'autres horizons européens. Elle y transportera certainement sa très grande rigueur financière et ses éclats de rire sonore. *FLOREAL lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions.*



## Vosges

### Des mauvaises nouvelles de Christian

Christian Courrivault, notre ancien technicien du CRPF pour les Vosges, a été victime d'un grave accident de voiture il y a deux mois. Il se remet très très lentement et nous sommes de tout cœur avec lui et sa famille. Nous lui envoyons en pensée toute l'énergie dont il a besoin.

### La Manufacture Royale de Bains-les-Bains

Fondée au XVIII<sup>ème</sup> siècle, fleuron de l'histoire de France, la Manufacture Royale de Bains-les-Bains, située dans les Vosges, est le plus beau site industriel des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>èmes</sup> siècles.

Depuis plusieurs années, deux passionnés de la sauvegarde du patrimoine, François et Martine Cornevaux, redonnent vie à l'ensemble du domaine, avec le soutien de l'Association les Amis de la Manufacture Royale de Bains. Au programme, visites guidées, animations, expositions programmées avec les Archives Départementales et le Conseil Général des Vosges.

La visite du parc permet de découvrir l'étonnant fau de Verzy et une glacière. Les essences, toutes remarquables, témoignent du riche passé du site : chênes fastigiés, hêtre tortillard, tulipiers géants, sciadopytis verticillata.

Pour en savoir plus :

[www.bainsmanufactureroyale.eu](http://www.bainsmanufactureroyale.eu), ou 03.29.31.32.87

## Bas-Rhin

### Robert Meyer n'est plus

Ancien scieur et propriétaire forestier bien connu dans le Val de Villé, Robert Meyer nous a quitté en ce mois de mai 2011. Président du groupement de développement bas-rhinois "Bois et Forêts" de 1972 à 1981, fondateur de l'ASA de l'Altenberg (Neuve-Eglise) qu'il a présidé de 1985 à 2003, Robert Meyer a été très actif dans le groupement des petits propriétaires, en particulier pour la création de dessertes. Fin connaisseur du contexte de la forêt privée dans le Val de Villé, il était très apprécié des propriétaires forestiers de la vallée. *Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.*

## Haut-Rhin

### Matthieu quitte le CRPF, mais pas son bureau

Matthieu Dupeuble, chargé de mission sur la desserte forestière au sein du CRPF, sera embauché à la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin en tant que conseiller forestier à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011. *Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.*

 **FLOREAL**  
édité par le 

Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace  
41, Avenue du Général de Gaulle  
57050 Le Ban Saint-Martin  
(t 03.87.31.18.42 ☎ 03.87.30.66.36)  
Site internet C.R.P.F. "www.crfp.fr"  
Site internet Forêt Privée "www.foretprivéefrancaise.com"

Responsable de la Publication  
Philippe Bernard-Michel

Directeur de la Publication  
Jean-Michel Hénon

Rédactrice en Chef  
Anne Madesclaire

Secrétaires de Rédaction  
Marie-Françoise Grilloit, Thierry Bouchheid

Maquette  
Mireille Florimond

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)  
N° I.S.S.N. : 1266-796 X  
Numéro tiré à 10.000 exemplaires  
Abonnement gratuit  
Dépôt légal à parution  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
Labellisé Imprimé Vert



Pensez à vous rendre régulièrement sur notre site [www.crfp.fr](http://www.crfp.fr)  
Des informations actualisées sur une foule de sujets et des documents variés attendent que vous les consultiez !

*"Ce bulletin vous a été adressé sur la base des informations cadastrales transmises au CRPF. Si vous ne souhaitez plus être destinataire de nos courriers ou si vous désirez accéder aux informations vous concernant, il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du Centre en indiquant vos coordonnées."*

Financé en partie par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg IV A Grande Région - projet Régionwood  
L'Union Européenne investit dans votre avenir.